



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

REUNION DU 19 MAI 2025

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Carole DUBOIS

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Blandine DRAIN, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, M. Bruno COUSEIN, Mme Stéphanie RIGAUD, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. François LEMAIRE, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, Mme Emmanuelle LEVEUGLE.

Excusé(s) : Mme Zohra OUAGUEF, M. Philippe FAIT, M. René HOCQ.

Absent(s) : M. Pierre GEORGET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT.

Assistant également sans voix délibérative : M. Jean-Marc TELLIER.

Excusé(s) sans voix délibérative : M. Michel DAGBERT, M. Bertrand PETIT, M. Jean-Louis COTTIGNY.

FARDA AMÉNAGEMENT - PREMIÈRE PROGRAMMATION 2025

(N°2025-168)

La Commission Permanente du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14, L.3121-14-1, L.3211-1 et L.3211-2 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.1111-10 et L.3232-1 ;

Vu la délibération n°2021-257 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation d'attributions à la Commission Permanente » ;

Vu la délibération n°2022-501 du Conseil départemental du 12/12/2022 « FARDA 2023-2026 » ;

Vu le Règlement Intérieur du Conseil départemental du Pas-de-Calais et, notamment, ses articles 18, 20 et 29 ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Vu l'avis de la 4^{ème} commission « Equipement et développement des territoires » rendu lors de sa réunion en date du 05/05/2025 ;

Madame Marie-Line PLOUVIEZ ainsi que messieurs Jean-Jacques COTTEL et Alain MEQUIGNON, intéressés à l'affaire, n'ont pris part ni au débat, ni au vote.

Monsieur Pierre GEORGET, intéressé à l'affaire et excusé, n'a pas donné de délégation de vote pour ce rapport.

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 :

D'intégrer la commune nouvelle d'Hesdin-la-Forêt, en lieu et place de la commune d'Hesdin, à la liste des bourgs-centres éligibles au FARDA 2023-2026 à compter du 1^{er} janvier 2025, suite à la fusion des communes d'Hesdin, Huby-Saint-Leu, Marconne et Sainte-Austreberthe, selon les modalités reprises au rapport joint à la présente délibération.

Article 2 :

D'attribuer, dans le cadre du FARDA Aménagement 2025, un montant total de 4 167 191,20 € de subventions correspondant à 171 projets, aux bénéficiaires et selon le détail (taux, montant total de l'opération, assiette éligible et montant de subvention) présentés dans le tableau annexé et selon les modalités reprises au rapport joint à la présente délibération.

Article 3 :

La mise en œuvre des subventions départementales visées à l'article 2 s'applique selon les conditions et modalités suivantes :

- 1) Dans la limite des crédits inscrits au budget départemental, le Département pourra effectuer un premier versement de 50 % du montant prévisionnel de la subvention, sur production d'un ordre de service de démarrage ou d'une attestation de démarrage des travaux signée par le maire.
- 2) Des versements d'acomptes intermédiaires sont possibles, au prorata des dépenses réalisées jusqu'à 90 % maximum des dépenses réalisées. Ces versements se feront sur présentation des pièces justificatives suivantes :
 - État récapitulatif des dépenses visé et certifié par le comptable public ;
 - Factures correspondant au projet ;
 - Les pièces spécifiques précisées selon les dispositifs concernés.
- 3) Le versement du solde se fera sur présentation des pièces justificatives suivantes :
 - État récapitulatif des dépenses visé et certifié par le comptable public ;
 - Factures correspondant au projet ;
 - Plan de financement définitif faisant apparaître l'intégralité des sources de financement de l'opération (par exemple DETR, autres collectivités ou

organismes) ;

- Le cas échéant : procès-verbal de réception de travaux, visite de réception en présence de la MDADT.

Pour les communes de plus de 3 500 habitants, joindre obligatoirement la délibération reprenant les modalités d'amortissement de la subvention.

Seules les dépenses réalisées à compter de la date de réception par le Département de la demande de subvention (lettre d'intention) seront prises en compte.

- 4) Si la dépense réelle de l'opération s'avère inférieure au montant de la dépense subventionnable, la subvention sera révisée sur la base du taux de participation. Si la dépense réelle est supérieure à la dépense subventionnable, la subvention restera égale au montant prévu dans la décision d'attribution.
- 5) Le Département se réserve le droit de suspendre le paiement, voire d'exiger le reversement partiel ou total des sommes reçues, s'il s'avère que l'opération n'a pas été réalisée conformément aux documents présentés à l'appui de la demande de subvention, ou bien que tout ou partie de la subvention n'a pas été utilisé pour l'objet initialement décrit.
- 6) L'aide départementale est subordonnée au respect d'un délai de deux ans pour l'achèvement des travaux à compter de la date de notification.
Avant l'échéance de ce délai, le bénéficiaire pourra solliciter à titre exceptionnel une prolongation sur justification motivée. A défaut, le bénéfice de la subvention sera perdu.
- 7) La structure s'engage à respecter la charte à l'intention des partenaires bénéficiant d'une aide ou d'un soutien du Conseil départemental du Pas-de-Calais, intitulée « obligations et contreparties en matière de communication » consultable sur le site internet du Département à l'adresse suivante : <https://www.pasdecalais.fr/Contreparties-communication> ainsi que la charte graphique dédiée.

Dans cette charte à l'intention des partenaires, la structure s'engage notamment à :

- Promouvoir l'image du Conseil départemental, en rappelant le soutien du Département et en faisant apparaître son logo sur les différents supports de communication utilisés (plaques inaugurales, affiches, insertions publicitaires, supports dématérialisés (web et réseaux sociaux), dossards et sur tous les supports de promotion utilisés lors de la manifestation, communiqués et dossiers de presse).
- Associer le Département aux différents points presse et présentations officielles qui seraient organisés dans le cadre du contrat de partenariat. Le choix des dates retenues devra s'effectuer impérativement dans les conditions arrêtées d'un commun accord entre la structure et le Département.
- Permettre au Département d'installer des supports de communication sur l'ensemble des sites où se dérouleront les manifestations et autres opérations de promotion (flamme, caliquots, looks and roll, popup...). Ainsi, la visibilité de l'institution devra être clairement identifiée durant l'évènement.

Article 4 :

Les dépenses versées en application de l'article 2 de la présente délibération sont imputées sur le budget départemental comme suit :

Code Opération	Imputation budgétaire	Libellé Opération	AP €	Dépense €
C04-540A05	2041482- 2041582 & 2324/90554	FARDA Aménagement	6 000 000,00	4 167 191,20

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 39 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit)
Contre : 0 voix
Abstention : 3 (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Rassemblement National ;)
Absents sans délégation de vote : 2 (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais)

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 19 mai 2025

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

FARDA AMENAGEMENT - 1ERE PROGRAMMATION 2025

COMMUNE	CODE DE LA DEMANDE	TYPE DE DEMANDE	INTITULE DE L'OPERATION	Montant HT projet éligible	Plafond	Taux	Montant demandé
VOLET ETUDES							
COMMUNE DE AVESNES-LE-COMTE	2025-00748	ETUDES STRATEGIQUES	étude relative au réaménagement de la traversée du centre bourg	29 475,00		60,00%	17 685,00
COMMUNE DE BIJUCOURT	2025-00329	ETUDES STRATEGIQUES	réalisation d'une étude stratégique afin de poursuivre la reconstruction	20 000,00		60,00%	12 000,00
COMMUNE DE BONNINGUES-LÈS-CALAIS	2025-00702	ETUDES AMENAGEMENTS PAYSAGERS	étude de faisabilité pour la réalisation d'une place de village	17 380,00	10 000,00	60,00%	6 000,00
COMMUNE DE CAUCOURT	2025-02308	ETUDES AMENAGEMENTS PAYSAGERS	études pour l'aménagement de la rue du Moulin	3 000,00		60,00%	1 800,00
COMMUNE DE FERQUES	2025-02081	ETUDES BATIMENTS	réalisation d'une étude pour un futur projet de construction d'une maison médicale	14 819,00	10 000,00	60,00%	6 000,00
COMMUNE DE HUCQUELIERS	2025-00113	ETUDES BATIMENTS	étude pour la réhabilitation de la mairie	31 305,00	10 000,00	60,00%	6 000,00
COMMUNE DE ISQUES	2025-02470	SCHEMA DECI	étude schéma DECI	6 887,98		60,00%	4 132,78
COMMUNE DE MONCHY-LE-PREUX	2025-02188	ETUDES AMENAGEMENTS PAYSAGERS	étude de faisabilité pour la transformation d'un espace vert en aménagement paysager	4 000,00		60,00%	2 400,00
COMMUNE DE NÉDONCHEL	2025-00362	ETUDES BATIMENTS	étude pour la transformation de l'ancien café Le Loedan	12 025,00	10 000,00	60,00%	6 000,00
COMMUNE DE NEUVILLE-SOUS-MONTREUIL	2025-00114	ETUDES BATIMENTS	étude pour la création d'une maison des associations	11 769,20	10 000,00	60,00%	6 000,00
COMMUNE DE OSTREVILLE	2025-02193	SCHEMA DECI	établissement du schéma DECI	5 500,00		60,00%	3 300,00
COMMUNE DE RUMILLY	2025-00259	ETUDES BATIMENTS	étude pour la réhabilitation d'un corps de ferme (2 commerces et un quillier)	9 000,00		60,00%	5 400,00
COMMUNE DE SAINT-AUGUSTIN	2025-00144	ETUDES BATIMENTS	étude de faisabilité pour la réhabilitation de l'ancienne école de Mairie	25 000,00	10 000,00	60,00%	6 000,00
COMMUNE DE SAINT-TRICAT	2025-02342	ETUDES BATIMENTS	étude de faisabilité pour la construction d'une cantine/garderie	14 000,00	10 000,00	60,00%	6 000,00
COMMUNE DE WANQUETIN	2025-02439	ETUDES AMENAGEMENTS PAYSAGERS	étude du projet d'aménagement d'un espace multifonctionnels	8 000,00		60,00%	4 800,00
DECI							
COMMUNE DE BRIMEUX	2025-00215	DECI	1 citerne de 240 m ³ lieu dit Le Ménage, 6 poteaux incendie, promenade de la Canche (3), chemin des Cignes (2), rue de Batteurs (1)	30 996,80	27 794,45	40,00%	11 117,78
COMMUNE DE HAUTEVILLE	2025-02402	DECI	installation de 2 citernes incendie de 30 m ³ rue de Latre Saint-Quentin et rue de la Caigne	44 107,00	44 107,00	40,00%	17 642,80
COMMUNE DE HENNEVEUX	2025-03191	DECI	pose d'une citerne de 120m ³ impasse des Marotaines	12 495,00	12 495,00	40,00%	4 998,00
COMMUNE DE HERLINCOURT	2025-02002	DECI	installation d'une citerne de 60 m ³ sur la place communale	19 277,75	19 277,75	40,00%	7 711,10
COMMUNE DE MONCHEAUX-LÈS-FRÉVENT	2025-00295	DECI	installation d'une citerne de 30 m ³ chemin du Moulin	26 546,10	25 000,00	40,00%	10 000,00
COMMUNE DE NABRINGHEN	2025-02469	DECI	pose d'une citerne incendie 30m ³ rue des Coupelles	25 899,50	25 000,00	40,00%	10 000,00
COMMUNE DE PITTEFAUX	2025-02278	DECI	pose de 3 poteaux incendie (route de Hennes, route de Hesdres et route de Souverain Moulin) et une citerne 30 m ³ chemin d'entrée de la Cense	71 200,00	28 750,00	40,00%	11 500,00
COMMUNE DE QUESQUES	2025-02531	DECI	installation de deux citernes de 60 m ³ rue de la Fosse et rue du Buisson	33 867,00	32 387,00	40,00%	12 946,80
COMMUNE DE RAYE-SUR-AUTHIE	2025-00275	DECI	mise en conformité de la défense incendie, hameau du Fondevail, installation de 3 poteaux incendie	13 925,75	3 750,00	40,00%	1 500,00
COMMUNE DE REBREUVE-SUR-CANCHE	2025-02643	DECI	pose de 4 poteaux incendie, rue de l'Église (2), rue de la Diligence et RD 339 ; aménagement d'une prise d'eau en rivière	29 751,00	10 000,00	40,00%	4 000,00
COMMUNE DE SURQUES	2025-02104	DECI	mise en place de 2 citernes souples 60 m ³ , rue principale et rue de gascogne ; aménagement d'une aire d'aspiration avenue de la Hem ; création de 2 poteaux incendie, 1 rue du Val et 1 rue Principale ; création de 3 aires de stationnement : 1 au gaec des Coutures (rue des Coutures), 1 GAEC du Plouy (rue du Val) et 1 ferme du Breuil (route du Breuil)	133 797,00	72 500,00	40,00%	29 000,00
COMMUNE DE WARDRECQUES	2025-02333	DECI	installation de 3 poteaux incendie (angle rue de Cassel, rue de Pottier, angle chemin Vert rue d'Haverskerques, angle rue de Croisette, rue de Pottier) et 1 prise accessoire, rue du Chemin Vert	8 021,81	4 703,54	40,00%	1 881,41
COMMUNE DE WIRWIGNES	2025-02412	DECI	14 poteaux incendie, 7 citernes, 5 point d'aspirations (PEI identifiés N°29 à 56 dans le schéma)	496 264,00	217 500,00	40,00%	87 000,00
ABRIBUS							
COMMUNE DE BALINGHEM	2025-00930	Abribus	remplacement et pose d'un abribus	6 397,00	5 500,00	50,00%	2 750,00
COMMUNE DE BRIMEUX	2025-02241	Abribus	installation d'un abribus sur la route départementale 349	7 500,00	5 500,00	50,00%	2 750,00
COMMUNE DE HUCLIER	2025-00140	Abribus	changement de l'abribus	5 292,50		50,00%	2 646,25
COMMUNE DE MAIZIÈRES	2025-00154	Abribus	remplacement de l'abribus rue du Centre	3 352,00		50,00%	1 676,00
COMMUNE DE TORTEFONTAINE	2025-00108	Abribus	installation d'un abribus dans la commune (rue de Dommartin)	4 046,00		50,00%	2 023,00
COMMUNE DE VILLERS-CHÂTEL	2025-00292	Abribus	pose d'un abribus rue des Déportés	4 750,00		50,00%	2 375,00
TRAVAUX DU QUOTIDIEN							
COMMUNE DE ACHET-LE-PETIT	2025-02405	ENTRETIEN BATIMENTS	pose de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment de l'ancienne école	28 166,67		20,00%	5 633,33
COMMUNE DE AIX-EN-ESSART	2025-01712	ENTRETIEN BATIMENTS	travaux d'aménagement de la salle du Quillier	29 095,03		20,00%	5 819,00
COMMUNE DE AUTINGUES	2025-00096	ENTRETIEN BATIMENTS	rénovation de l'entrée de la mairie (porte, fenêtre ...)	23 144,68		20,00%	4 628,93
COMMUNE DE AVERDOINGT	2025-00267	ENTRETIEN BATIMENTS	couverture du préau et de la dépendance de l'école	24 636,20		20,00%	4 927,24
COMMUNE DE BAPAUME	2025-00268	CIMETIERES	travaux d'aménagement du cimetière	244 870,84	50 000,00	20,00%	10 000,00
COMMUNE DE BEAUDRICOURT	2025-01200	CIMETIERES	aménagement du nouveau cimetière	21 162,00		20,00%	4 232,40
COMMUNE DE BÉHAGNIES	2025-00357	ENTRETIEN BATIMENTS	rénovation d'un mur et pose de panneaux photovoltaïques à la salle des fêtes	29 970,98		20,00%	5 994,19
COMMUNE DE BOISDINGHEM	2025-00789	ENTRETIEN BATIMENTS	travaux d'isolation et installation d'une pompe à chaleur dans l'école maternelle	10 239,51		20,00%	2 047,90
COMMUNE DE BRÈMES	2025-02183	ENTRETIEN BATIMENTS	rénovation de la classe de l'école publique	44 331,80		20,00%	8 866,36
COMMUNE DE BRÉVILLERS	2025-02163	ENTRETIEN BATIMENTS	réfection de la toiture de la salle communale	27 927,94		20,00%	5 585,58
COMMUNE DE CAMBLAIN-ABBÉ	2025-02098	ENTRETIEN BATIMENTS	rénovation d'une classe de l'école maternelle et de deux toitures	16 773,88		20,00%	3 354,77
COMMUNE DE CAPELLE-LÈS-HESDIN	2025-00279	ENTRETIEN BATIMENTS	réfection et mise aux normes électrique de bâtiments communaux (2 logements et école maternelle)	29 714,04		20,00%	5 942,80
COMMUNE DE CARLY	2025-00027	ENTRETIEN BATIMENTS	réfection de toiture à l'école municipale	18 989,36		20,00%	3 797,87
COMMUNE DE CLERQUES	2025-00306	ENTRETIEN BATIMENTS	rénovation de la salle des fêtes	26 265,00		20,00%	5 253,00
COMMUNE DE ECQUEDECQUES	2025-02103	MONUMENTS AUX MORTS	rénovation et mise en valeur du monument aux morts	10 541,89		20,00%	2 108,37
COMMUNE DE ESTRÉE	2025-02303	ENTRETIEN BATIMENTS	modernisation et isolation de la mairie et création d'une espace bibliothèque	76 289,25	50 000,00	19,84%	9 917,60
COMMUNE DE FAUQUEMBERGUES	2025-00036	RESERVES FONCIERES SANS AFFECT	constitution d'une réserve foncière - "Le Rappois"	39 840,00		20,00%	7 968,00
COMMUNE DE FEBVIN-PALFART	2025-01784	ENTRETIEN BATIMENTS	travaux de rénovation du local technique	14 220,62		20,00%	2 844,12
COMMUNE DE FIENNES	2025-02573	ENTRETIEN BATIMENTS	remplacement des menuiseries de la cantine bibliothèque municipale	42 582,65		20,00%	8 516,53
COMMUNE DE FLECHIN	2025-02472	ENTRETIEN BATIMENTS	mise en accessibilité de la mairie	103 909,04	50 000,00	20,00%	10 000,00

COMMUNE DE FOUFLIN-RICAMETZ	2025-01232	ENTRETIEN BATIMENTS	rénovation du logement communal	42 678,05		20,00%	8 535,61
COMMUNE DE FRESNES-LÉS-MONTAUBAN	2025-00141	CIMETIERES	aménagement d'un mur d'enceinte au cimetière communal	19 960,00		20,00%	3 992,00
COMMUNE DE HAUTEVILLE	2025-00260	ENTRETIEN BATIMENTS	travaux de régulation et de chauffage de la salle des fêtes	4 659,60		20,00%	931,92
COMMUNE DE HÉNIN-SUR-COJEUL	2025-02452	ENTRETIEN BATIMENTS	changement des menuiseries et sécurisation des bâtiments scolaires	28 945,90		20,00%	5 789,18
COMMUNE DE HESMOND	2025-00220	ENTRETIEN BATIMENTS	réfection des toitures de l'ancien café et de la salle des fêtes	53 762,88	50 000,00	20,00%	10 000,00
COMMUNE DE HUMBERCAMP	2025-02347	MONUMENTS AUX MORTS	restauration du monument aux morts	36 032,72		20,00%	7 206,54
COMMUNE DE LANDRETHUN-LÉS-ARDRES	2025-01074	ENTRETIEN BATIMENTS	travaux de conformité assainissement école, cantine, mairie	46 000,00		20,00%	9 200,00
COMMUNE DE LONGFOSSE	2025-00205	ENTRETIEN BATIMENTS	petits travaux à l'école, la bibliothèque et la mairie	31 344,45		20,00%	6 268,89
COMMUNE DE LOUCHES	2025-00258	ENTRETIEN BATIMENTS	création d'un préau et accès PMR	15 795,00		20,00%	3 159,00
COMMUNE DE MENCAS	2025-00278	ENTRETIEN BATIMENTS	restauration de la toiture de l'annexe de la mairie	26 950,47		20,00%	5 390,09
COMMUNE DE MONTREUIL	2025-01352	ENTRETIEN BATIMENTS	mise en sécurité de l'école Vauban	47 868,29		20,00%	9 573,65
COMMUNE DE NEUVILLE AU CORNET	2025-00271	ENTRETIEN BATIMENTS	création d'une pièce d'archives et d'un local de rangement	26 486,00		20,00%	5 297,20
COMMUNE DE NIELLES-LÉS-ARDRES	2025-00253	ENTRETIEN BATIMENTS	réfection des murs d'enceinte cimetière et salle des fêtes	45 406,30		20,00%	9 081,26
COMMUNE DE NOUVELLE-ÉGLISE	2025-00252	RESERVES FONCIERES SANS AFFECT	acquisition et rénovation de la cantine scolaire	60 670,00	50 000,00	20,00%	10 000,00
COMMUNE DE NOYELLES-SOUS-BELLOUNE	2025-02152	ENTRETIEN BATIMENTS	rejointoiement des murs du local technique	21 430,00		20,00%	4 286,00
COMMUNE DE PARENTY	2025-00110	CIMETIERES	réfection du mur du cimetière	63 086,00	50 000,00	12,62%	6 308,60
COMMUNE DE PELVES	2025-01056	ENTRETIEN BATIMENTS	remplacement du chauffage de la salle polyvalente et isolation des murs extérieurs salle Casanova	53 236,38	50 000,00	20,00%	10 000,00
COMMUNE DE POLINCOVE	2025-02170	CIMETIERES	travaux d'aménagement du cimetière	37 000,00		20,00%	7 400,00
COMMUNE DE PUISIEUX	2025-00297	CIMETIERES	création d'une haie au cimetière	1 111,25		20,00%	222,25
COMMUNE DE QUESQUES	2025-00134	ENTRETIEN BATIMENTS	petits aménagements et entretien sur divers bâtiments communaux	35 150,69		20,00%	7 030,13
COMMUNE DE QUILEN	2025-00747	ENTRETIEN BATIMENTS	rénovation de la mairie	55 267,01	50 000,00	20,00%	10 000,00
COMMUNE DE RETY	2025-00348	ENTRETIEN BATIMENTS	réfection de la toiture au groupe scolaire	63 903,22	50 000,00	20,00%	10 000,00
COMMUNE DE RUITZ	2025-01059	MONUMENTS AUX MORTS	déplacement et rénovation du monument aux morts	25 530,00		20,00%	5 106,00
COMMUNE DE RUMINGHEM	2025-00301	ENTRETIEN BATIMENTS	acquisition de parcelles B364 B365 B366 B345p et travaux divers dans les bâtiments publics	63 194,52	50 000,00	20,00%	10 000,00
COMMUNE DE SAILLY-EN-OSTREVENT	2025-02151	MONUMENTS AUX MORTS	rénovation du monument aux morts	3 491,00		20,00%	698,20
COMMUNE DE SAINT-AUGUSTIN	2025-02446	RESERVES FONCIERES SANS AFFECT	acquisition d'un local rue des Oiseaux	100 000,00	50 000,00	20,00%	10 000,00
COMMUNE DE SAINT-FOLQUIN	2025-02361	RESERVES FONCIERES SANS AFFECT	acquisition foncière d'un immeuble	108 000,00	50 000,00	20,00%	10 000,00
COMMUNE DE SAINT-RÉMY-AU-BOIS	2025-00246	ENTRETIEN BATIMENTS	remise en état du monument aux morts et rénovation du mur du cimetière	43 518,10		20,00%	8 703,62
COMMUNE DE SAPIGNIES	2025-02169	ENTRETIEN BATIMENTS	Installation d'une chaudière biomasse	51 662,00	50 000,00	20,00%	10 000,00
COMMUNE DE VALHUON	2025-02416	ENTRETIEN BATIMENTS	restauration du vestiaire de foot	17 423,00		20,00%	3 484,60
COMMUNE DE VERCHOCC	2025-02447	CIMETIERES	création d'un nouveau cimetière	21 990,00		20,00%	4 398,00
COMMUNE DE VIEIL-HESDIN	2025-00223	ENTRETIEN BATIMENTS	remplacement des menuiseries des logements communaux	7 200,12		20,00%	1 440,02
COMMUNE DE VILLERS-L'HÔPITAL	2025-00111	ENTRETIEN BATIMENTS	installation d'une clôture et nettoyage du terrain (parcelle41/42/43)	10 729,60		20,00%	2 145,92
COMMUNE DE WANCOURT	2025-00326	ENTRETIEN BATIMENTS	création d'une chaufferie biomasse et de son réseau technique de chaleur	141 269,69	50 000,00	20,00%	10 000,00
COMMUNE DE WAVRANS-SUR-TERNOISE	2025-00194	ENTRETIEN BATIMENTS	réfection du préau de l'école	12 816,88		20,00%	2 563,37
COMMUNE DE WISSANT	2025-00158	ENTRETIEN BATIMENTS	remplacement des souches de cheminées et réfection de la double porte de la mairie	44 653,75		20,00%	8 930,75
COMMUNE DE ZUTKERQUE	2025-00929	ENTRETIEN BATIMENTS	travaux d'aménagement des anciennes écoles	8 419,55		20,00%	1 683,91

PROJETS STRUCTURANTS ET PATRIMONIAUX

SERVICES AUX PUBLICS

COMMUNE DE ABLAIN-SAINT-NAZAIRE	2025-02376	SERVICES PUBLICS	réhabilitation /extension d'un bâtiment pour l'aménagement d'une salle polyvalente / tiers-lieu culturel	346 820,03	300 000,00	35,00%	105 000,00
COMMUNE DE ANDRES	2025-00254	SERVICES PUBLICS	rénovation énergétique des bâtiments communaux : école, mairie et médiathèque	395 930,88	300 000,00	35,00%	105 000,00
COMMUNE DE ARLEUX-EN-GOHELLE	2025-02453	SERVICES PUBLICS	réhabilitation énergétique de l'école maternelle	230 400,00		35,00%	80 640,00
COMMUNE DE AUBIGNY-EN-ARTOIS	2025-02428	SERVICES PUBLICS	mise aux normes accessibilité et extension du dojo	207 147,75		30,00%	62 144,32
COMMUNE DE AVESNES-LE-COMTE	2025-00330	SERVICES PUBLICS	réhabilitation d'un bâtiment (ex-gendarmerie) en école maternelle	330 411,54	300 000,00	35,00%	105 000,00
COMMUNE DE BELLINGHEM	2025-01763	SERVICES PUBLICS	restructuration de la mairie de Bellinghem	209 046,25		35,00%	73 166,18
COMMUNE DE BOIRY-SAINT-MARTIN	2025-00767	SERVICES PUBLICS	rénovation des classes et mise en place d'une chaudière à granulés	275 080,22		30,00%	82 524,06
COMMUNE DE CAMBLAIN-CHÂTELAIN	2025-00342	SERVICES PUBLICS	réhabilitation de la maison de l'instituteur afin d'y accueillir la maison d'assistantes maternelles	363 378,45	300 000,00	30,00%	90 000,00
COMMUNE DE CARLY	2025-02478	SERVICES PUBLICS	construction d'une salle multi-activités - phase 2	403 531,84	300 000,00	35,00%	105 000,00
COMMUNE DE CLÉTY	2025-02140	SERVICES PUBLICS	salle pluridisciplinaire de l'école primaire (phase 2)	715 931,66	300 000,00	35,00%	105 000,00
COMMUNE DE ERGNY	2025-00124	SERVICES PUBLICS	construction d'une maison d'assistantes maternelles et aménagement des extérieurs	718 909,80	300 000,00	35,00%	105 000,00
COMMUNE DE HERMIES	2025-01047	SERVICES PUBLICS	création d'un pôle regroupant une garderie et des permanences médico-sociales	749 222,20	300 000,00	35,00%	105 000,00
COMMUNE DE HERMIN	2025-02113	SERVICES PUBLICS	rénovation de la salle des fêtes	78 599,46		30,00%	23 579,83
COMMUNE DE HESDIN-L'ABBÉ	2025-00723	SERVICES PUBLICS	rénovation énergétique des écoles primaire et maternelle - phase 2 école maternelle	528 624,06	300 000,00	35,00%	105 000,00
COMMUNE DE HOUCHIN	2025-00024	SERVICES PUBLICS	rénovation de l'école des Fontinettes	62 493,13		30,00%	18 747,93
COMMUNE DE HUCQUELIERS	2025-00126	SERVICES PUBLICS	réhabilitation de la mairie	363 793,13	300 000,00	35,00%	105 000,00
COMMUNE DE LE QUESNOY-EN-ARTOIS	2025-01354	SERVICES PUBLICS	création d'une extension de la cantine scolaire et de la salle polyvalente	260 702,53		30,00%	78 210,75
COMMUNE DE LEBIEZ	2025-00085	ACQUISITIONS FONCIERES	acquisition d'un terrain pour la construction d'un équipement public (salle d'activités et nouvelle mairie)	100 748,00		30,00%	30 224,40
COMMUNE DE LEFAUX	2025-01229	SERVICES PUBLICS	réhabilitation de la salle d'activités et de la mairie	96 277,66		30,00%	28 883,29
COMMUNE DE LEULINGHEN-BERNES	2025-02214	SERVICES PUBLICS	réhabilitation importante de la charpente et de la toiture de l'ancienne école	163 905,57		30,00%	49 171,67
COMMUNE DE LONGFOSSE	2025-00209	SERVICES PUBLICS	construction d'une salle multi activités, associative, sportive, de loisirs, intergénérationnelle - phase 1	373 371,01	300 000,00	35,00%	105 000,00
COMMUNE DE MARTINPUICH	2025-02176	SERVICES PUBLICS	création d'une salle de motricité et d'un local technique	143 954,41		30,00%	43 186,32
COMMUNE DE MORINGHEM	2025-02461	SERVICES PUBLICS	rénovation énergétique et extension de la mairie	630 959,37	300 000,00	35,00%	105 000,00
COMMUNE DE NESLES	2025-02259	SERVICES PUBLICS	réhabilitation et adaptation de la salle multi activités avec restaurant scolaire - phase 2	283 433,02		35,00%	99 201,55
COMMUNE DE NEUVILLE-SOUS-MONTREUIL	2025-00218	SERVICES PUBLICS	réhabilitation de la maison des associations	839 895,81	300 000,00	35,00%	105 000,00

COMMUNE DE NIELLES-LÈS-BLÉQUIN	2025-00280	SERVICES PUBLICS	projet d'extension du presbytère pour la cantine scolaire (phase 2)	395 121,95	300 000,00	35,00%	105 000,00
COMMUNE DE NORRENT-FONTES	2025-00130	SERVICES PUBLICS	rénovation énergétique de la salle polyvalente	517 854,11	300 000,00	35,00%	105 000,00
COMMUNE DE PENIN	2025-02285	SERVICES PUBLICS	végétalisation et aménagement des cours d'école	75 124,29		30,00%	22 537,28
COMMUNE DE PERNES-LÈS-BOULOGNE	2025-02273	SERVICES PUBLICS	construction d'une salle multi-activités - phase 3	505 796,86	300 000,00	30,00%	90 000,00
COMMUNE DE QUÉANT	2025-01903	SERVICES PUBLICS	réhabilitation d'un logement communal en cantine - garderie	309 636,40	300 000,00	30,00%	90 000,00
COMMUNE DE REBREUVE-RANCHICOURT	2025-02403	SERVICES PUBLICS	mise en sécurité et rénovation thermique de l'école Yann Arthus-Bertrand	331 959,00	300 000,00	30,00%	90 000,00
COMMUNE DE RUMINGHEM	2025-00423	SERVICES PUBLICS	réfection de la toiture et isolation de la mairie	51 672,50		30,00%	15 501,75
COMMUNE DE SAINT-MARTIN-SUR-COJEUL	2025-00261	SERVICES PUBLICS	rénovation de la mairie et création d'une salle multiactivités	583 370,00	300 000,00	30,00%	90 000,00
COMMUNE DE SORRUS	2025-00222	SERVICES PUBLICS	aménagement de cheminements de l'école	99 578,00		30,00%	29 873,40
ESPACES PUBLICS QUALITATIFS							
COMMUNE DE BAVINCOURT	2025-00229	ESPACES PUBLICS QUALITATIFS	réaménagement de la place publique du village	25 209,00		20,00%	5 041,80
COMMUNE DE BOISLEUX-SAINT-MARC	2025-02086	ESPACES PUBLICS QUALITATIFS	aménagement d'une aire multi-générationnelle	110 060,00		25,00%	27 515,00
COMMUNE DE BONNINGUES-LÈS-CALAIS	2025-00249	ESPACES PUBLICS QUALITATIFS	réalisation d'une place en centre de village	609 352,50	200 000,00	20,00%	40 000,00
COMMUNE DE RUITZ	2025-01058	ESPACES PUBLICS QUALITATIFS	aménagement qualitatif du centre-bourg	461 130,25	200 000,00	20,00%	40 000,00
COMMUNE DE SAINT-FOLQUIN	2025-02530	ESPACES PUBLICS QUALITATIFS	création d'un espace de loisirs multigénérationnel	296 241,80	200 000,00	20,00%	40 000,00
COMMUNE DE VILLERS-SIR-SIMON	2025-00091	ESPACES PUBLICS QUALITATIFS	création d'un parking végétalisé avec places PMR à côté du cimetière	25 022,50		20,00%	5 004,50
BATIMENTS DIVERS, AIRES DE JEUX, COMMERCES DE PROXIMITÉ							
COMMUNE DE ACHEVILLE	2025-02373	AIRES DE JEUX - EQUIP SPORTIFS	aménagement d'une aire de jeux	165 117,18		15,00%	24 767,57
COMMUNE DE ACHET-LE-PETIT	2025-02189	BATIMENTS DIVERS	création d'une pergola fermée à la salle des fêtes	62 182,72		15,00%	9 327,40
COMMUNE DE ACQ	2025-02269	AIRES DE JEUX - EQUIP SPORTIFS	aménagement d'une aire de jeux	27 784,45		15,00%	4 167,66
COMMUNE DE AVESNES	2025-01045	AIRES DE JEUX - EQUIP SPORTIFS	création d'un parcours sportif	14 815,67		15,00%	2 222,35
COMMUNE DE BERNEVILLE	2025-01046	BATIMENTS DIVERS	réhabilitation énergétique de deux logements communaux	193 212,42		15,00%	28 981,86
COMMUNE DE BEUGNY	2025-01384	AIRES DE JEUX - EQUIP SPORTIFS	réalisation d'une aire de jeux intergénérationnelle sur la place communale	46 159,87		15,00%	6 923,98
COMMUNE DE BIMONT	2025-02378	AIRES DE JEUX - EQUIP SPORTIFS	aménagement d'une aire de jeux	31 581,00		20,00%	6 316,20
COMMUNE DE CAFFIERS	2025-00701	AIRES DE JEUX - EQUIP SPORTIFS	phase 2 du projet d'espace multigénérationnel (aire de jeux)	98 800,00		20,00%	19 760,00
COMMUNE DE CUINCHY	2025-00023	AIRES DE JEUX - EQUIP SPORTIFS	installation d'une aire de jeux au jardin public	5 653,00		15,00%	847,95
COMMUNE DE DELETTES	2025-01506	BATIMENTS DIVERS	extension du groupe scolaire pour stockage	95 482,94		15,00%	14 322,44
COMMUNE DE DESVRES	2025-00711	BATIMENTS DIVERS	création d'un pôle technique environnemental - phase 2	304 631,50	200 000,00	20,00%	40 000,00
COMMUNE DE DUISANS	2025-00196	AIRES DE JEUX - EQUIP SPORTIFS	installation d'agrs et de divers équipements sportifs	17 392,00		15,00%	2 608,80
COMMUNE DE FOUQUIÈRES-LÈS-BÉTHUNE	2025-00058	BATIMENTS DIVERS	construction des services techniques et d'un espace de stockage pour les associations	533 000,00	200 000,00	15,00%	30 000,00
COMMUNE DE LA CAPELLE-LÈS-BOULOGNE	2025-00294	BATIMENTS DIVERS	réhabilitation de la médiathèque municipale	157 783,56		15,00%	23 667,53
COMMUNE DE MONCHY-AU-BOIS	2025-02127	BATIMENTS DIVERS	transformation de locaux professionnels en salle d'activités	90 850,00		15,00%	13 627,50
COMMUNE DE MONT-SAINT-ÉLOI	2025-01196	AIRES DE JEUX - EQUIP SPORTIFS	création d'un espace ludique dans la cour d'école	76 076,00		15,00%	11 411,40
COMMUNE DE MORCHIES	2025-00272	AIRES DE JEUX - EQUIP SPORTIFS	aménagement d'une aire de jeux	47 682,50		15,00%	7 152,37
COMMUNE DE NORDAUSQUES	2025-02468	ACQUISITIONS FONCIERES	acquisition d'un bien immobilier pour la création d'une médiathèque et d'une maison des associations	139 000,00		15,00%	20 850,00
COMMUNE DE OYE-PLAGE	2025-02533	BATIMENTS DIVERS	création d'une maison des associations	175 700,00		20,00%	35 140,00
COMMUNE DE QUIESTÈDE	2025-00861	BATIMENTS DIVERS	rénovation et agrandissement de la salle des associations	94 320,62		20,00%	18 864,12
COMMUNE DE SAILLY-EN-OSTREVENT	2025-02164	AIRES DE JEUX - EQUIP SPORTIFS	création d'une aire de jeux et sécurisation du stade	12 169,57		15,00%	1 825,43
COMMUNE DE SAPIGNIES	2025-02213	AIRES DE JEUX - EQUIP SPORTIFS	aménagement d'une aire de jeux	47 403,00		15,00%	7 110,45
COMMUNE DE SELLES	2025-00192	BATIMENTS DIVERS	acquisition d'un corps de ferme situé en face de la mairie et de l'école	250 000,00	200 000,00	15,00%	30 000,00
COMMUNE DE VALHUON	2025-02407	AIRES DE JEUX - EQUIP SPORTIFS	création d'une aire de jeux	58 088,30		15,00%	8 713,24
COMMUNE DE VILLERS-L'HÔPITAL	2025-00109	AIRES DE JEUX - EQUIP SPORTIFS	création d'une aire de jeux dans la commune	21 572,00		15,00%	3 235,80
COMMUNE DE WARLUZEL	2025-01077	AIRES DE JEUX - EQUIP SPORTIFS	installation d'agrs sportifs et d'une table de ping-pong	19 586,00		15,00%	2 937,90
PATRIMOINE							
COMMUNE DE BAJUS	2025-02341	PATRIMOINE	rénovation de l'église	109 761,19	75 000,00	30,00%	22 500,00
COMMUNE DE BARALLE	2025-02348	PATRIMOINE	rénovation des marches et plantation aux abords de l'église	8 661,73		30,00%	2 598,51
COMMUNE DE BÉHAGNIES	2025-02319	PATRIMOINE	réfection de la clôture de l'église	2 905,90		30,00%	871,77
COMMUNE DE BOURS	2025-02474	PATRIMOINE	remplacement du plancher et des abat-sons de l'église	56 736,99		30,00%	17 021,09
COMMUNE DE FRÉTHUN	2025-00186	PATRIMOINE	réhabilitation intérieur de l'église	91 683,00	75 000,00	30,00%	22 500,00
COMMUNE DE GOMMECOURT	2025-01740	PATRIMOINE	restauration d'une partie de la toiture de l'église, d'un vitrail et électrification de la cloche	25 730,80		30,00%	7 719,24
COMMUNE DE HANNESCAMPS	2025-02377	PATRIMOINE	restauration des vitraux de l'église	26 781,92		30,00%	8 034,57
COMMUNE DE JOURNY	2025-02256	PATRIMOINE	travaux de rénovation de l'église catholique Saint-Omer	76 372,30	75 000,00	30,00%	22 500,00
COMMUNE DE MANINGHEN-HENNE	2025-00056	PATRIMOINE	travaux de restauration de l'église	17 087,00		30,00%	5 126,10
COMMUNE DE MUNCQ-NEURLLET	2025-02360	PATRIMOINE	réfection des vitraux de l'édifice	11 375,00		30,00%	3 412,50
COMMUNE DE QUERNES	2025-02384	PATRIMOINE	réfection du clocher de l'église et de la sacristie	75 452,12	75 000,00	30,00%	22 500,00
COMMUNE DE SAINT-LÉGER	2025-02321	PATRIMOINE	remplacement des gouttières et divers travaux d'étanchéité	28 145,42		30,00%	8 443,62
COMMUNE DE VACQUERETTE-ERQUIÈRES	2025-00120	PATRIMOINE	aménagement des abords du cimetière, des allées et de l'accessibilité PMR de l'église	75 401,75	75 000,00	30,00%	22 500,00
VOLET BOURGS CENTRES							
COMMUNE DE VITRY-EN-ARTOIS	2025-01799	BOURGS CENTRES	construction d'un équipement sportif à rayonnement intercommunal au stade	460 757,35		30,00%	138 227,20
				TOTAL	20 651 534,90		4 167 191,20

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Aménagement et Développement Territorial
Direction du Développement, de l'Aménagement et de
l'Environnement
Service Développement territorial

RAPPORT N°37

Territoire(s): Tous les territoires

Canton(s): Tous les cantons

EPCI(s): Tous les EPCI

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 19 MAI 2025

FARDA AMÉNAGEMENT - PREMIÈRE PROGRAMMATION 2025

Le présent rapport propose d'attribuer les subventions FARDA AMENAGEMENT aux projets déposés par les communes et Syndicats, selon les modalités du FARDA 2023-2026 adoptées lors du Conseil départemental du 12 décembre 2022.

Les projets retenus au titre de cette 1^{ère} programmation 2025 représentent 171 dossiers, dont 23 bonifiés, correspondants à un montant total de travaux de 20 651 534,90 € HT pour un montant d'aide départementale de 4 167 191,20 €. La liste des projets est détaillée en annexe.

La mise en œuvre de ces subventions départementales s'applique selon les conditions et modalités suivantes :

- 1) Dans la limite des crédits inscrits au budget départemental, le Département pourra effectuer un premier versement de 50 % du montant prévisionnel de la subvention, sur production d'un ordre de service de démarrage ou d'une attestation de démarrage des travaux signée par le maire.
- 2) Des versements d'acomptes intermédiaires sont possibles, au prorata des dépenses réalisées jusqu'à 90 % maximum des dépenses réalisées. Ces versements se feront sur présentation des pièces justificatives suivantes :
 - Etat récapitulatif des dépenses visé et certifié par le comptable public ;
 - Factures correspondant au projet ;
 - Les pièces spécifiques précisées selon les dispositifs concernés.
- 3) Le versement du solde se fera sur présentation des pièces justificatives suivantes :
 - Etat récapitulatif des dépenses visé et certifié par le comptable public ;
 - Factures correspondant au projet ;
 - Plan de financement définitif faisant apparaître l'intégralité des sources de financement de l'opération (par exemple DETR, autres collectivités ou

organismes) ;

- Le cas échéant : procès-verbal de réception de travaux, visite de réception en présence de la MDADT ;

Pour les communes de plus de 3 500 habitants, joindre obligatoirement la délibération reprenant les modalités d'amortissement de la subvention.

Seules les dépenses réalisées à compter de la date de réception par le Département de la demande de subvention (lettre d'intention) seront prises en compte.

- 4) Si la dépense réelle de l'opération s'avère inférieure au montant de la dépense subventionnable, la subvention sera révisée sur la base du taux de participation. Si la dépense réelle est supérieure à la dépense subventionnable, la subvention restera égale au montant prévu dans la décision d'attribution.
- 5) Le Département se réserve le droit de suspendre le paiement, voire d'exiger le reversement partiel ou total des sommes reçues, s'il s'avère que l'opération n'a pas été réalisée conformément aux documents présentés à l'appui de la demande de subvention, ou bien que tout ou partie de la subvention n'a pas été utilisé pour l'objet initialement décrit.
- 6) L'aide départementale est subordonnée au respect d'un délai de deux ans pour l'achèvement des travaux à compter de la date de notification. Avant l'échéance de ce délai, le bénéficiaire pourra solliciter à titre exceptionnel une prolongation sur justification motivée. A défaut, le bénéfice de la subvention sera perdu.
- 7) La structure s'engage à respecter la charte à l'intention des partenaires bénéficiant d'une aide ou d'un soutien du Conseil départemental du Pas-de-Calais, intitulée « obligations et contreparties en matière de communication » consultable sur le site internet du Département à l'adresse suivante : [https : //www.pasdecalais.fr/Contreparties-communication](https://www.pasdecalais.fr/Contreparties-communication) ainsi que la charte graphique dédiée.

Dans cette charte à l'intention des partenaires, la structure s'engage notamment à :

- Promouvoir l'image du Conseil départemental, en rappelant le soutien du Département et en faisant apparaître son logo sur les différents supports de communication utilisés (plaques inaugurales, affiches, insertions publicitaires, supports dématérialisés (web et réseaux sociaux), dossards et sur tous les supports de promotion utilisés lors de la manifestation, communiqués et dossiers de presse).
- Associer le Département aux différents points presse et présentations officielles qui seraient organisés dans le cadre du contrat de partenariat. Le choix des dates retenues devra s'effectuer impérativement dans les conditions arrêtées d'un commun accord entre la structure et le Département.
- Permettre au Département d'installer des supports de communication sur l'ensemble des sites où se dérouleront les manifestations et autres opérations de promotion (flamme, caliquots, looks and roll, popup...). Ainsi, la visibilité de l'institution devra être clairement identifiée durant l'évènement.

Par ailleurs, il est proposé d'intégrer la commune nouvelle d'Hesdin-la-Forêt, en lieu et place de la commune d'Hesdin, à la liste des 19 bourgs-centres éligibles au FARDA 2023-2026, suite à la fusion des communes d'Hesdin, Huby-Saint-Leu, Marconne et Sainte-Austreberthe au 1^{er} janvier 2025, actée par arrêté préfectoral du 16 octobre 2024.

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant :

- D'intégrer la commune nouvelle d'Hesdin-la-Forêt, en lieu et place de la commune d'Hesdin, à la liste des bourgs-centres éligibles au FARDA 2023-2026 à compter du 1^{er} janvier 2025, suite à la fusion des communes d'Hesdin, Huby-Saint-Leu, Marconne et Sainte-Austreberthe.
- D'attribuer dans le cadre du FARDA 2025 un montant total de 4 167 191,20 € de subventions correspondant à 171 projets, selon le détail (taux, montant total de l'opération, assiette éligible et montant de subvention) présenté dans les tableaux annexés au présent rapport.

Code Opération	Imputation budgétaire	Libellé Opération	AP €	Disponible €	Proposition €	Solde €
C04-540A05	2041482-2041582 & 2324/90554	FARDA Aménagement	6 000 000,00	6 000 000,00	4 167 191,20	1 832 808,80

La 4ème Commission - Equipement et développement des territoires a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 05/05/2025.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY